

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture, de l'agro-
alimentaire et de la
souveraineté alimentaire

Arrêté du 03 NOV. 2025

**portant nomination à la commission nationale technique du Conseil supérieur
d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire**

La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire,

Vu le chapitre I du titre I du livre VI du code rural et de la pêche maritime, et notamment les articles L.611-1, D.611-4 et D.611-5,

Vu l'arrêté du 20 octobre 2025 portant nomination au Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres de la Commission nationale technique conformément au II de l'article D.611-5 :

1° Au titre du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire et en qualité de représentants de la transformation agricole :

- M. Dominique CHARGE, La Coopération Agricole,
- M. Christian SPIEGELEER, Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA).

2° Au titre des personnalités extérieures au Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire :

a) en qualité de représentant de l'Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer),

- Mme Isabelle BRETAUDEAU, FranceAgriMer (FAM).

b) en qualité de représentant de la coopération agricole :

- Mme Marine NOSSEREAU, La Coopération Agricole.

c) en qualité de représentants des producteurs membres d'organisations de producteurs des filières végétales :

- M. Cyril POGU, Les Producteurs de Légumes de France,
- Mme Caroline DUCOURNEAU, Fédération française de la coopération fruitière, légumière et horticole (FELCOOP),
- Mme Karine OSWALD-POULET, Gouvernance Économique Fruits et Légumes (GEFEL),
- M. Guillaume LIDON, Union nationale des producteurs de pommes de terre (UNPT),
- M. Luc JUSTAMON, PPAM de France.

d) en qualité de représentants des producteurs membres d'organisations de producteurs des filières de productions animales :

- M. Jonathan JANICHON, Fédération Nationale Bovine (FNB),
- M. Philippe AUGER, ELVEA France,
- M. François MONGE, La Coopération Agricole (Pôle animal),
- Mme Christine DELEFORTRIE, Fédération Nationale des Producteurs de Lait (FNPL),
- M. Loïc ADAM, France OP Lait,
- M. Sylvain BOIRON, Fédération Nationale des Éleveurs de Chèvres (FNEC).

e) en qualité de représentants des organisations spécialisées de producteurs de la filière forestière :

- M. Antoine D'AMECOURT, Fédération des Forestiers Privés de France,
- M. Tammouz Eñaut HELOU, Union de la Coopération Forestière Française (UCFF).

Article 2

Cet arrêté fera l'objet d'une publication au Bulletin Officiel du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire.

Fait le **03 NOV. 2025**

La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire
et de la souveraineté alimentaire

Pour la Ministre et par délégation
La cheffe de service compétitivité
et performance environnementale


Etienne LEMATTE